



# SOCIÉTÉ

## Il coûte 1,5 milliard d'euros au pays chaque année

Presque un milliard et demi d'euros. C'est le coût de l'annulation de trois semaines de cours, en juin, pour cause d'organisation du baccalauréat, soit plus de 2 000 euros par élève ! Un chiffre très éloigné des 80 euros officiels par élève livrés par le ministère de l'Éducation nationale. Car ce calcul effectué par le SNPDEN-Unsa en juin 2013, principal syndicat de chefs d'établissement, intègre le coût caché du bac, les trois semaines de cours perdus en juin. « Que les enseignements soit assurés ou supprimés, le coût de fonctionnement de ces trois semaines est

25 000 euros par candidat recalé : c'est plus du double de ce qu'aura coûté son année en terminale

LE SYNDICAT SNPDEN

pratiquement constant. Par exemple, les heures supplémentaires continuent d'être versées, expliquait le syndicat. Le montant de ces cours, qui n'ont pas lieu du fait de l'examen, mais qui sont toujours financés par la collectivité est de 1 434 548 000 euros. » Pour le SNPDEN, qui jetait ainsi un pavé dans la mare, ce coût « doit être intégré dans celui du baccalauréat ». Car le montant affiché chaque année par le ministère de l'Éducation nationale se limite à la seule organisation des épreuves, soit un peu moins de 60 millions d'euros chaque année. « 1,5 milliard pour refuser l'accès à l'enseignement supérieur à 60 000 élèves, soit 25 000 euros par candidat recalé : c'est plus du double

de ce qu'aura coûté son année en terminale. Ces ressources seraient peut-être mieux employées à le faire réussir », observait au passage le syndicat.

L'organisation du baccalauréat handicape par ailleurs l'organisation des cours bien avant ce fameux mois de juin, avec l'« accumulation d'épreuves bien avant la date symbolique de l'épreuve de philosophie ». Il faut compter l'organisation d'épreuves orales de langues vivantes qui requièrent des dizaines de milliers d'heures de professeurs – soit autant de cours supprimés... ■

M.-E. P.